

**Collège Joliot Curie
4 rue Joliot Curie
54 380 Dieulouard**

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A UN VOYAGE SCOLAIRE AU PROFIT DU COLLEGE
JOLIOT CURIE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

**Identification de l'organisme acheteur : collège Joliot Curie
Pouvoir adjudicateur : Monsieur Benoit VRIGNON – Principal
Contact : Monsieur Xavier Chabin – Gestionnaire
Tel : 03.83.23.57.37
Mail : ce.0540013@ac-nancy-metz.fr**

Date et heure limite de réception des offres : 08/11/24 - 17h00

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un MAPA qui a pour objet de confier au titulaire le transport et l'organisation d'un séjour en Normandie au bénéfice des élèves du Collège Joliot Curie de Dieulouard.

1.1 Objectif du séjour

Séjour culturel en Normandie pour des élèves du collège Joliot Curie de Dieulouard.

1.2 Période souhaitée pour le séjour

Séjour de **4 jours en pension complète du lundi 19 mai 2025 au jeudi 22 mai 2025 (retour au collège).**

1.3 Nombre de participants

93 élèves et 8 accompagnateurs.

1.4 Prix du voyage

Le prix du voyage est réputé rémunérer l'ensemble des prestations demandées. Si le montant total des prestations proposées se trouve être supérieur au montant maximum estimé de la participation demandée aux familles, l'organisme acheteur ne sera pas en mesure de donner suite à la présente consultation.

2. DESCRIPTION DU CONTENU DE LA PRESTATION.

La prestation comprend :

- le transport par autocar (aller-retour) du Collège J. Curie de Dieulouard vers la Normandie,
- l'ensemble des déplacements sur les lieux de destination ainsi que les frais annexes,
- l'ensemble des frais liés à l'hébergement (y compris repas selon options demandées),
- frais d'assurance (activités, rapatriement,...)

2.1 Transport

- transport aller-retour en autocars récents de tourisme grand confort : toilettes, vidéo, sièges inclinables, micro, ceintures de sécurité. Autocar respectant la réglementation en vigueur.
- Transport aller-retour selon les dates du lundi 19 mai 2025 au jeudi 22 mai 2025. Cars pour l'aller et le retour.
- Les mêmes cars seront utilisés sur place pendant la totalité du séjour

2.2 Hébergement et restauration

- nombre d'élèves : 93
- nombre d'accompagnateurs : 8
- hébergement en chambre multiple pour les élèves et en chambres individuelles (8) pour les accompagnateurs.
- **repas pendant les trajets à proposer** : repas de midi du jeudi 22 mai 2025 (panier repas) + dîner du jeudi 22 mai 2025 (repas pris sur le trajet retour).

- paniers repas de **qualité et quantité correctes** fournis pour les repas du midi des 20, 21 et 22 mai).
- Petits déjeuners pour les matin des 20, 21 et 22 mai.
- Repas du soir pour les 19, 20 et 21 mai (et 22 sur le trajet retour).
- possibilité de régimes spéciaux si besoin.
- Le petit déjeuner et le repas du midi du lundi 19 mai 2025 seront à la charge des élèves.

2.3 Dates de départ et de retour (dates impératives)

- départ lundi 19 mai 2025 devant le Collège J. Curie à Dieulouard dans la nuit afin de pouvoir visiter le mémorial de Drancy dans la matinée.
- retour jeudi 22 mai 2025 pour une arrivée devant le collège J. Curie dans la soirée.

2.4 Lieu et visites souhaitées

- **Lundi – Dieulouard-Paris-Normandie** : visite le matin du Mémorial de la Shoah à Drancy (visite guidée). Départ vers 13h00 pour Arronanches pour visite du musée (film « Les 100 jours de Normandie » - cinéma circulaire) puis route vers le lieu d'accueil.
- **Mardi – Utah Beach/char à voile** : Sainte mère l'église et musée du débarquement d'Utah Beach. L'après midi, initiation au char à voile.
- **Mercredi – Pointe du Hoc/Omaha/Colleville** : Visite libre de la pointe du Hoc, puis visite du site d'Omaha Beach et du cimetière américain de Colleville (possibilité d'assister à la cérémonie des couleurs à 17h00).
- **Jeudi – Mémorial de Caen et retour**: Visite guidée du Mémorial de Caen et retour, en début d'après midi, vers le collège.

Il est possible de proposer un enchaînement différents des activités demandées dans la mesure où celles ci sont toutes réalisées.

2.5 Prestations annexes

- transport sur place selon le programme pour l'ensemble du groupe
- Réservation et règlement des billets d'entrée de tous les lieux visités à la charge du voyageur avec système de vouchers.
- Assurance annulation individuelle + groupe complet
- assurance rapatriement

2.5.3 : Prix

- Le prix, exprimé en euros, sera détaillé de sorte que le collège soit en mesure de connaître le coût de chaque prestation. Le détail des prix sera indiqué HT.
- Le montant total de la prestation du séjour sera donné en **HT et en TTC, sachant que les prix s'entendent toutes taxes fiscales et parafiscales comprises.**
- Ce prix global doit comprendre l'ensemble des prestations (transports, parkings, péages, repas des chauffeurs, visites...).
- Hébergement et 1/2 pension des chauffeurs à la charge du voyageur.

3. ASSURANCE-ANNULATION

L'offre devra indiquer clairement les informations suivantes :

- Coût de l'assurance collective assistance annulation : X euros / élèves.
- Conditions d'annulation de la part du candidat.
- Coût de la part des personnels accompagnateurs (pas de gratuité pour les personnels accompagnateurs).

4. DIVERS

- Inscription impérative dans le devis de la localisation du ou des centres d'accueil.
- Indication du nombre de bus mis en place pour le voyage, ainsi que la capacité maximum du ou des bus mis en place.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 60%

Qualité de la prestation : 30%

- Localisation (par rapport à ce qui a été demandé).
- Organisation logistique (type d'hébergement, activités proposées, prestations proposées).
- Prise en charge de l'intégralité des prestations

Conditions d'annulation & services annexes proposés : 10 %

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces constitutives du marché comprennent :

1°) *Le présent cahier des charges*

Le présent cahier des charges sera **RENVOYE EN DEUX EXEMPLAIRES, paraphés** au bas de chaque page, **datés et signés** et **muni du cachet de la société**, sur la dernière page.

Il sera nécessaire de préciser la qualité et la fonction de la personne ayant la capacité de signer les marchés et d'engager ainsi la société concernée. **Pas de signature en « p.o. »**

Possibilité d'envoyer une copie des éléments demandés via courrier électronique.

2°) *La facture envoyée par le fournisseur titulaire.*

7. ENVOIS DES OFFRES

Compte tenu de la nature de la prestation souhaitée et de son montant, toutes les offres devront être transmises au Collège Joliot Curie, par voie postale, en **LETTRE RECOMMANDEE avec ACCUSE de RECEPTION** à l'adresse postale suivante :

Collège Joliot Curie

4 rue Joliot Curie

54 380 Dieulouard

Les offres pourront également être transmises par courrier électronique à l'adresse du collège Joliot Curie :

ce.0540013@ac-nancy-metz.fr

8. BON DE COMMANDE

Le marché sera conclu par la rédaction d'un **BON de COMMANDE**, à l'entête du collège Joliot Curie de Dieulouard. Celui-ci ayant, comme il est indiqué, ci-dessus, valeur contractuelle, il sera signé par le pouvoir adjudicateur, ordonnateur de l'Etablissement, c'est-à-dire par Monsieur le Principal.

9. FACTURE ET PAIEMENT

La facture devra être transmise via Chorus, et rédigée en bonne et due forme.

La facture devra donc comporter les éléments suivants :

1/ Le nom et la raison sociale du créancier.

2/ la référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers.

3/ le cas échéant, le numéro de SIREN, ou de SIRET.

4/ Le **DECOMPTE PRECIS** des sommes dues : avec :

- La nature des fournitures
- La nature de chacun des services adjacents
- Le prix unitaire des produits
- La quantité de chacun de ces produits
- L'indication de la TVA
- Le montant Total TTC

5/ Le caractère libératoire de la facture, c'est-à-dire l'indication du compte sur lequel le paiement devra être fait.

